Annexe 7: Référent(e) communication

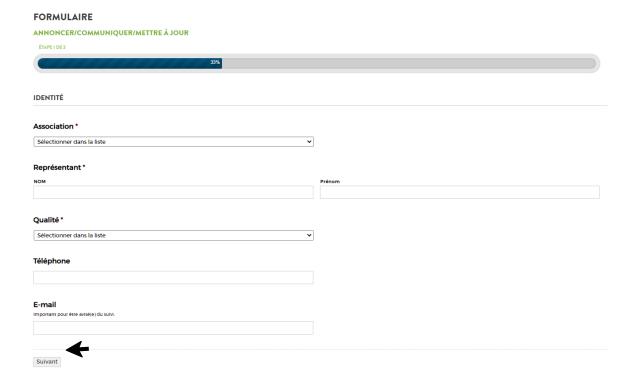
• Sur la page d'accueil du site internet : www.erbree.fr - Onglet "Vos démarches", aller dans "Espace Associations", puis "Annoncer/Communiquer/Mettre à jour".



• Aller dans "Espace communication" et cliquer sur "Accéder au formulaire".



• <u>Etape 1</u>: renseigner les informations liées à l'identité de l'association et de la personne qui fait la demande. Les champs marqués d'un (*) sont obligatoires.



- Association : sélectionner le Nom de l'association à l'aide du menu déroulant.
- Représentant : saisir les Nom et Prénom de la personne qui complète le formulaire.
- Qualité : sélectionner le nom de l'association à l'aide du menu déroulant.
- **Téléphone** : saisir celui de la personne qui complète le formulaire.
- **E-Mail**: saisir celui de la personne qui complète le formulaire. Il n'est pas obligatoire mais important pour être avisé du suivi.
- Cliquer sur suivant et c'est parti pour l'Etape 2.

• <u>Etape 2</u>: renseignements liés à la demande. Les champs marqués d'un (*) sont obligatoires. Possibilité de faire qu'un seul choix à ce niveau.

FORMULAIRE



- Cocher "Mettre à jour les informations de l'association..."
- Puis choisir "Sur quoi porte la mise à jour" et sélectionner "Référent(e) communication".
- Compléter et faire suivant.
- <u>Etape 3</u>: engagement/consentement de l'association. Obligation de cocher les 3 cases.

• Puis ENVOYER. La notification suivante apparaîtra :

ESPACE COMMUNICATION

Votre demande a bien été transmise à l'agent en charge de la communication et sera traitée dans les plus brefs délais.